

Rencontre régionale des éco-organismes

19 janvier 2024



Ordre du jour

- Tour de table (5')
- Présentation du bilan régional normand 2021 (Observatoire des déchets) (10')
- Le partage des données : quelles données, la transmission (10') - SV
- Quelles attentes/problématiques des parties prenantes : EO, observatoire régional et Région – Klaxoon (20') - SV
- Présentation des fiches bilan des éco-organismes et retour sur les actions sur les territoires (3'/EO) – MY
- Pause (5')
- Définition des axes d'amélioration / aux objectifs régionaux – Klaxoon (20') - EN
- Le réseau des EO - Klaxoon (30') - EN
- Campagnes de sensibilisation/communication régionales (15') – SV
- Présentation des programmes mobilisateurs du Défi Ø Ressources & Climat et de NECI (10') - MY
- Événement septembre 2024 (5')

1

Bilan régional normand 2021

Biomasse Normandie

Observatoire des déchets, de la ressource et de l'économie circulaire

Rencontre régionale avec les éco organismes

19 janvier 2024



19 janvier 2024

Biomasse Normandie

Exemples de publications réalisées

→ Déchets ménagers et assimilés

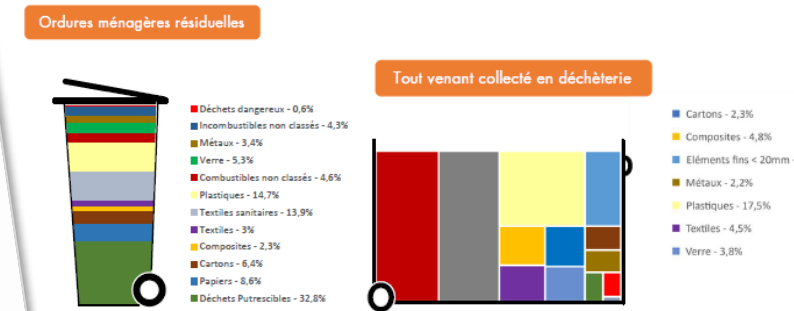
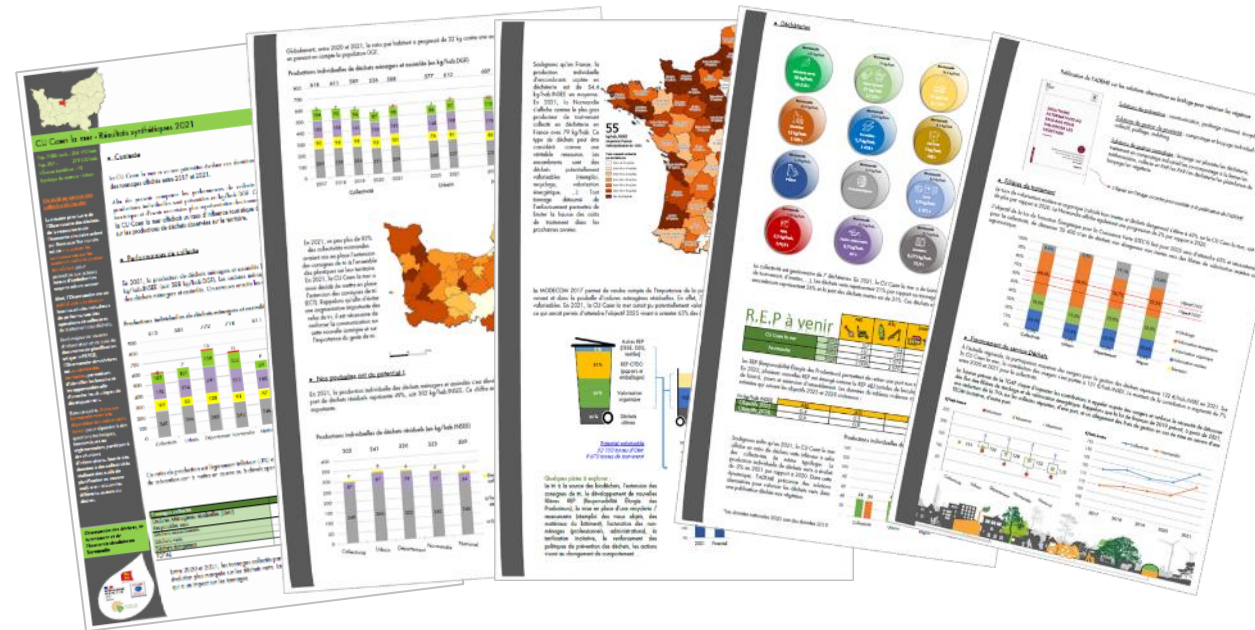
- **Données 2021**

- Fiche de synthèse 2021



- Bilan régional 2021

- Fiches territorialisées 2021




Bilan 2021 sur la gestion des DMA

→ La production des déchets ménagers et assimilés en 2021

• L'après crise sanitaire...


2 392 910 †
collectées


718
kg/hab.INSEE


+ 10 %
entre 2020 et
2021

→ Plus forte hausse depuis 2015

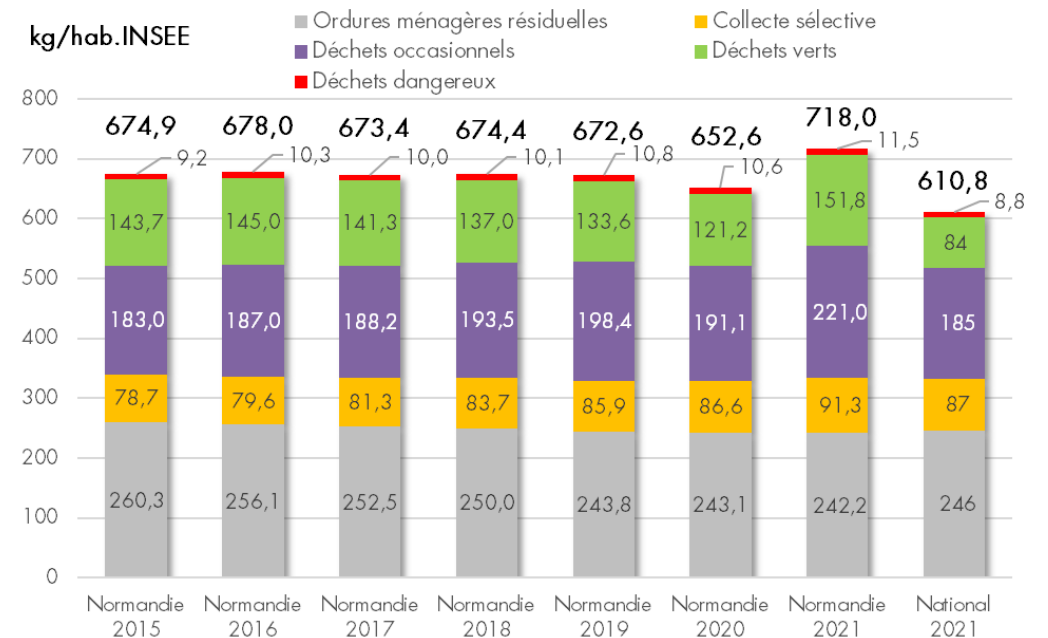


- 20 kg/hab. entre 2019 et 2020
+ 66 kg/hab. entre 2020 et 2021

 • Baisse importante de la production en 2022 mais pas de retour aux ratios de 2019

 • **Les déchèteries** sont devenues incontournables et **concentrent 48 % des DMA**

• En 2021, les filières REP représentent un peu moins de 17 % des déchets ménagers et assimilés gérés par le S... **Plus de 400 000 tonnes prises en charge..**

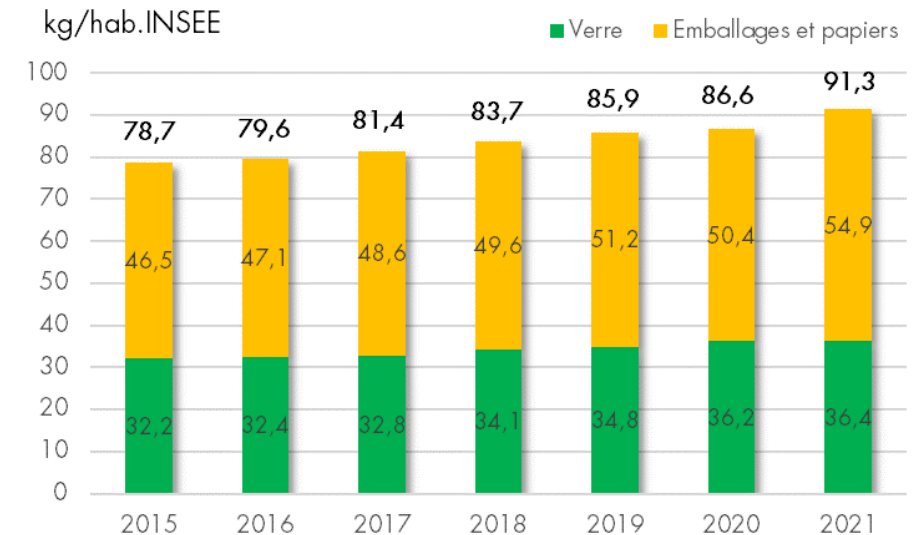
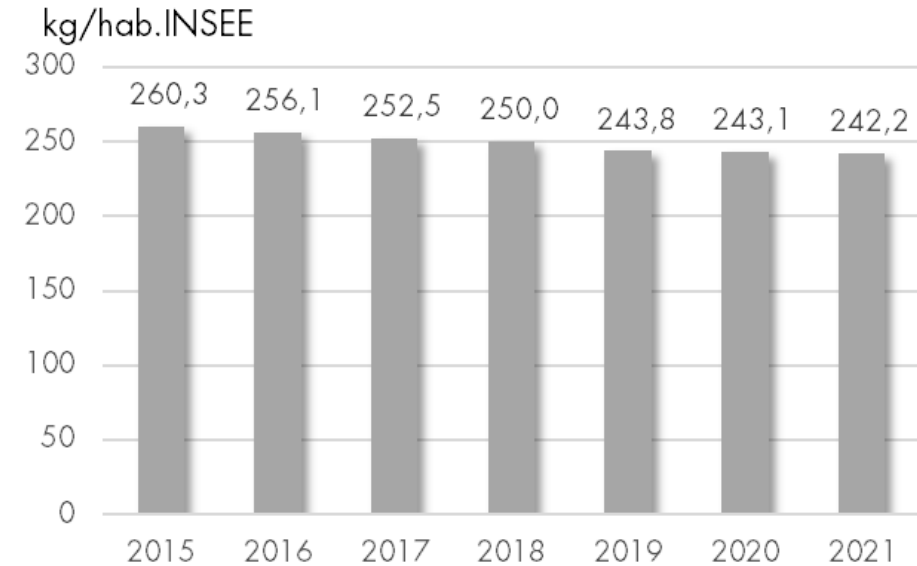


Zoom sur les filières à Responsabilité Élargie du Producteur

Collectes hors déchèteries

- **Diminution de la production d'OMr**
 - Baisse continue de la production individuelle depuis 2015..
 - La tendance semble se confirmer en 2022
- **Progression des productions individuelles sur les recyclables secs**
 - Verre : **+13 %** entre 2015 et 2021
 - Emballages et papiers : **+ 18 %**
 - Déploiement des extensions des consignes de tri (ECT) sur la quasi-totalité du territoire

Reste à capter
43 250 t de verre
70 000 t de papiers



Zoom sur les filières à Responsabilité Élargie du Producteur

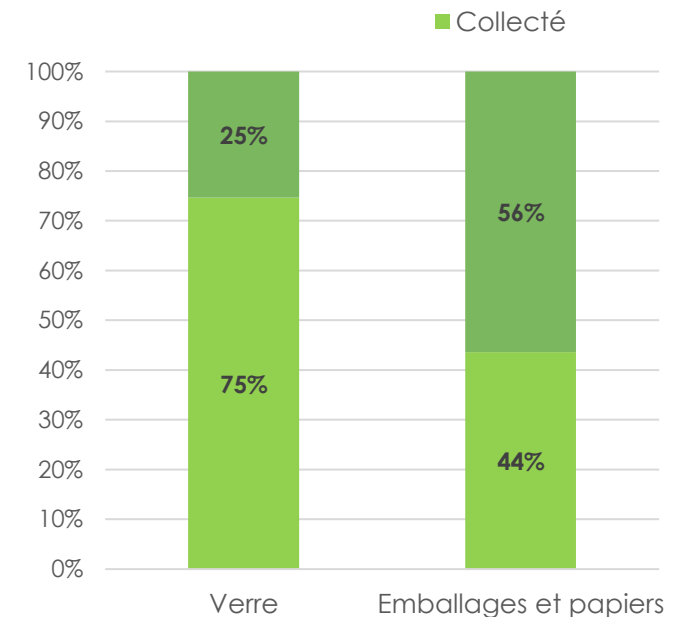
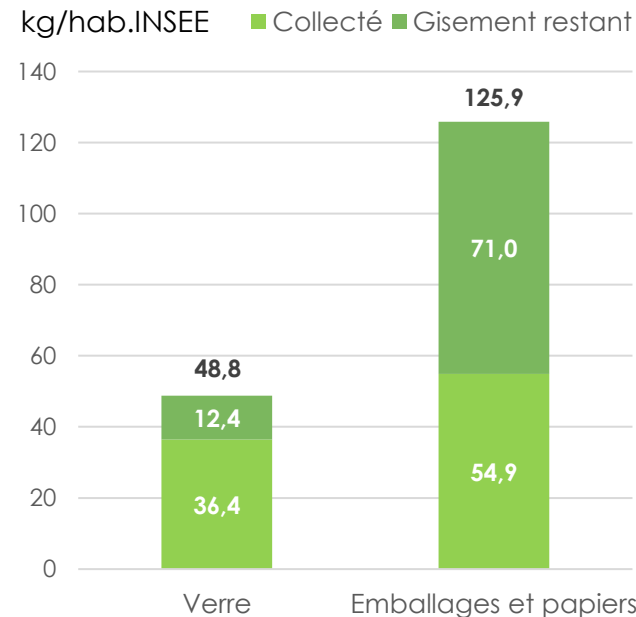
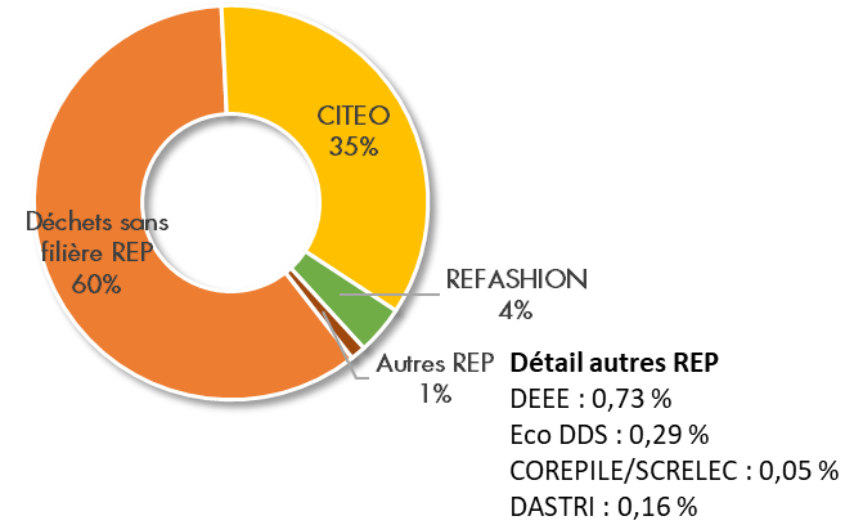
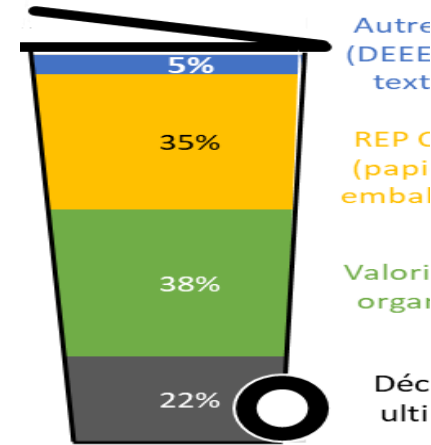
Collectes hors déchèteries

- **40 % du flux OMr relève d'une filière REP**

→ plus de 320 000 tonnes à détourner
→ Soit près de 100 kg/hab.

- **52 % des recyclables secs sont captés par les collectes du SPPGD**

→ Objectif 2024 CITEO :
→ 63 % des emballages recyclés
→ 69 % à l'horizon 2029



Zoom sur les filières à Responsabilité Élargie du Producteur

Collectes en déchèteries

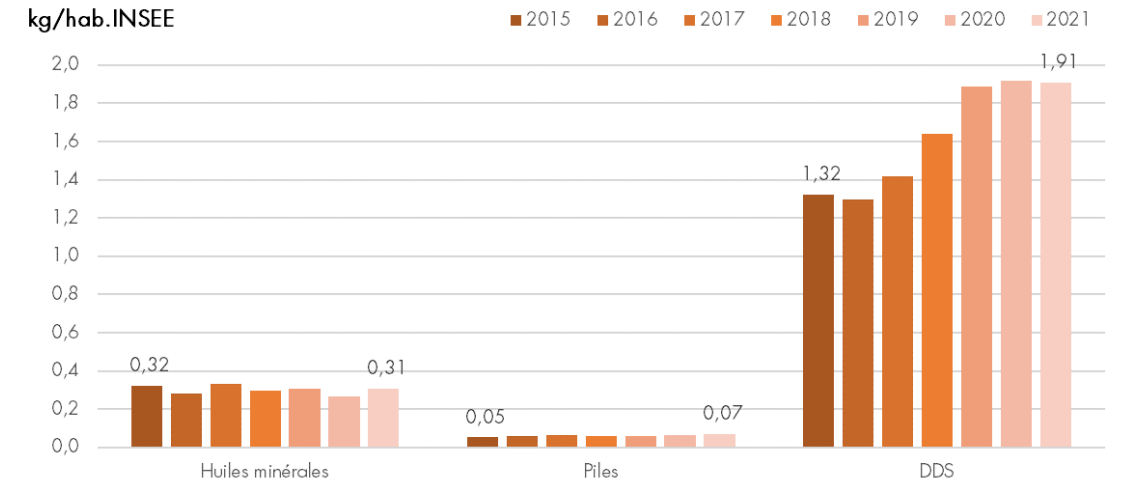
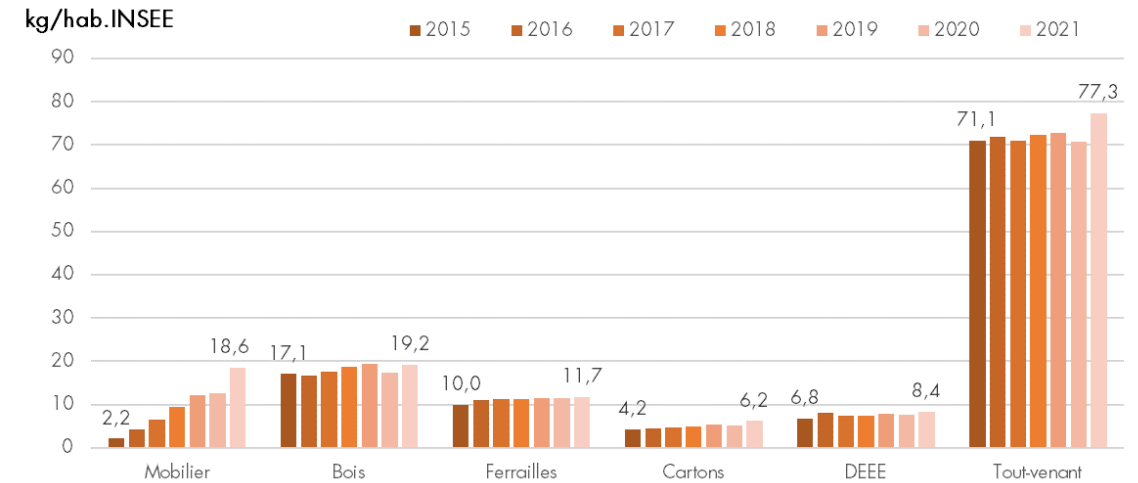
• Flux collectés en déchèterie (2015 – 2021)

- Mobilier : + 755 %
- Ferrailles : +17 %
- Bois : + 12 %
- Cartons : + 46 %
- DEEE : + 24 %
- Tout-venant : + 8 %

- La production de tout-venant augmente malgré la progression des autres filières

→ Forte augmentation des tonnages REP, notamment mobilier

→ Enjeux importants sur les déchets résiduels (*tension sur la filière de stockage, augmentation des coûts et de la TGAP, pertes de ressources, contraintes*)



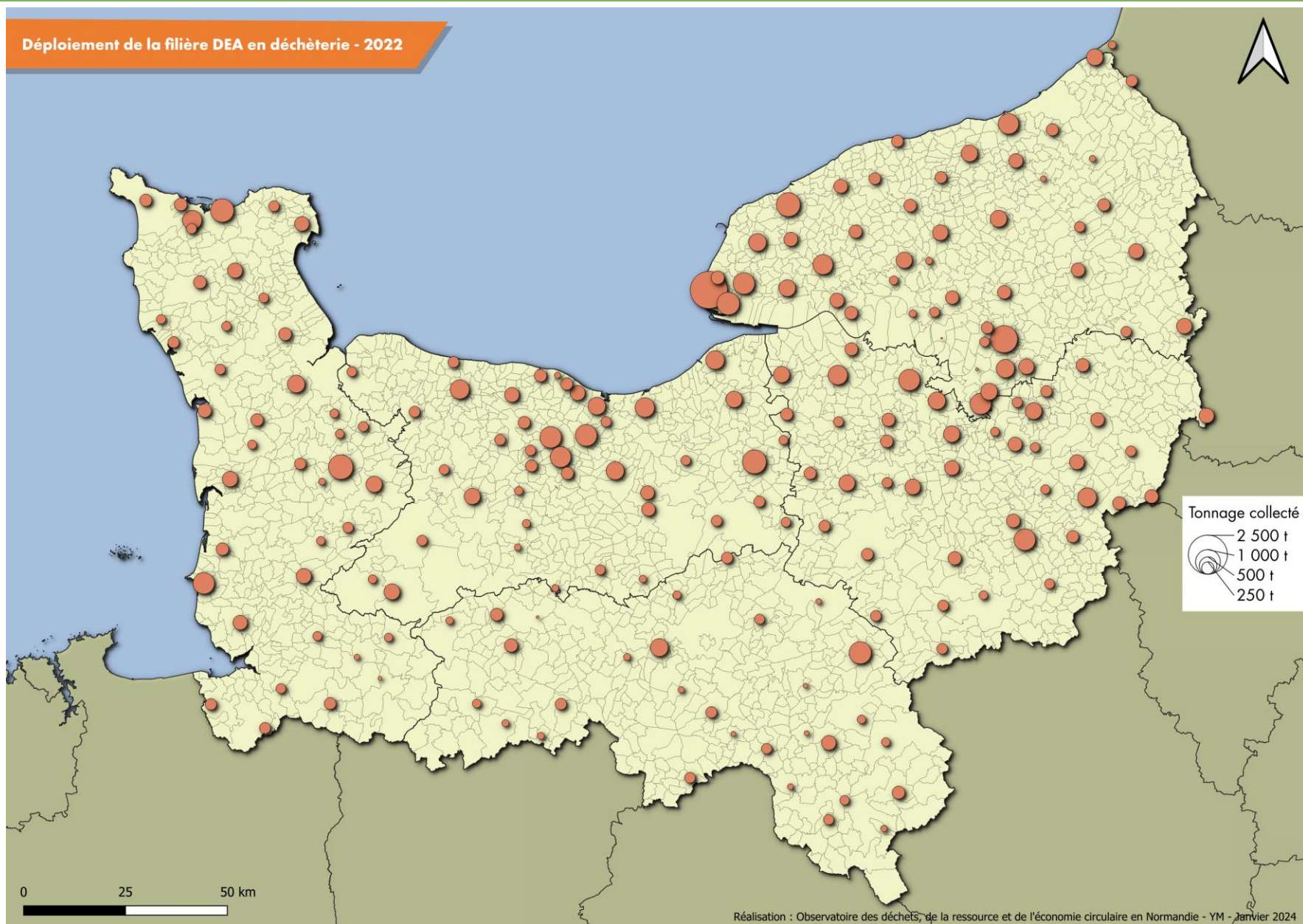
Zoom sur les filières à Responsabilité Elargie du Producteur

Exemple du déploiement de la filière Mobilier

- **2015** 7 030 t collectées
- **2016** 13 280 t collectées
- **2017** 20 460 t collectées
- **2018** 30 750 t collectées
- **2019** 39 660 t collectées
- **2020** 41 110 t collectées
- **2021** 60 810 t collectées
- **2022** 62 540 t collectées*

*Données provisoires

19 janvier 2024



Zoom sur les filières à Responsabilité Elargie du Producteur

Potentiel valorisable

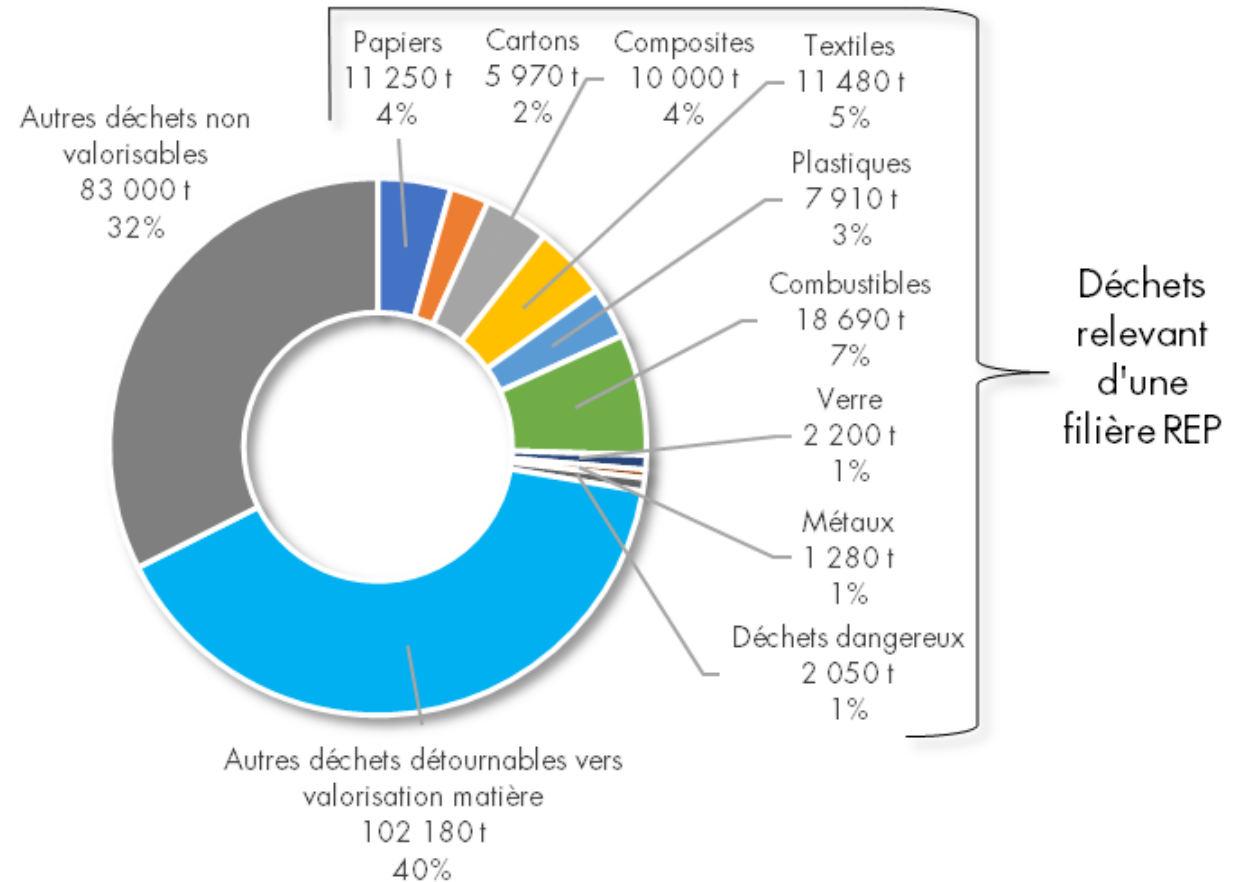
- **Caractérisation des bennes « tout-venant »**
- 40 % du flux détournable vers des filières de

102 000 t dont :
47 000 t d'incombustibles
35 650 t de plastiques

- **70 800 t dont**
18 700 t de combustibles (bois, mobilier, ...)
11 250 t de papiers
11 480 t de textiles
10 000 t de composites (cables, DEEE, matelas)

- **Les déchets ultimes ne représentent que 32 % du contenu des bennes de tout-venant**

Composition et flux détournables des bennes de tout-



Bilan 2021 sur la gestion des DMA

→ Des filières de valorisation à développer

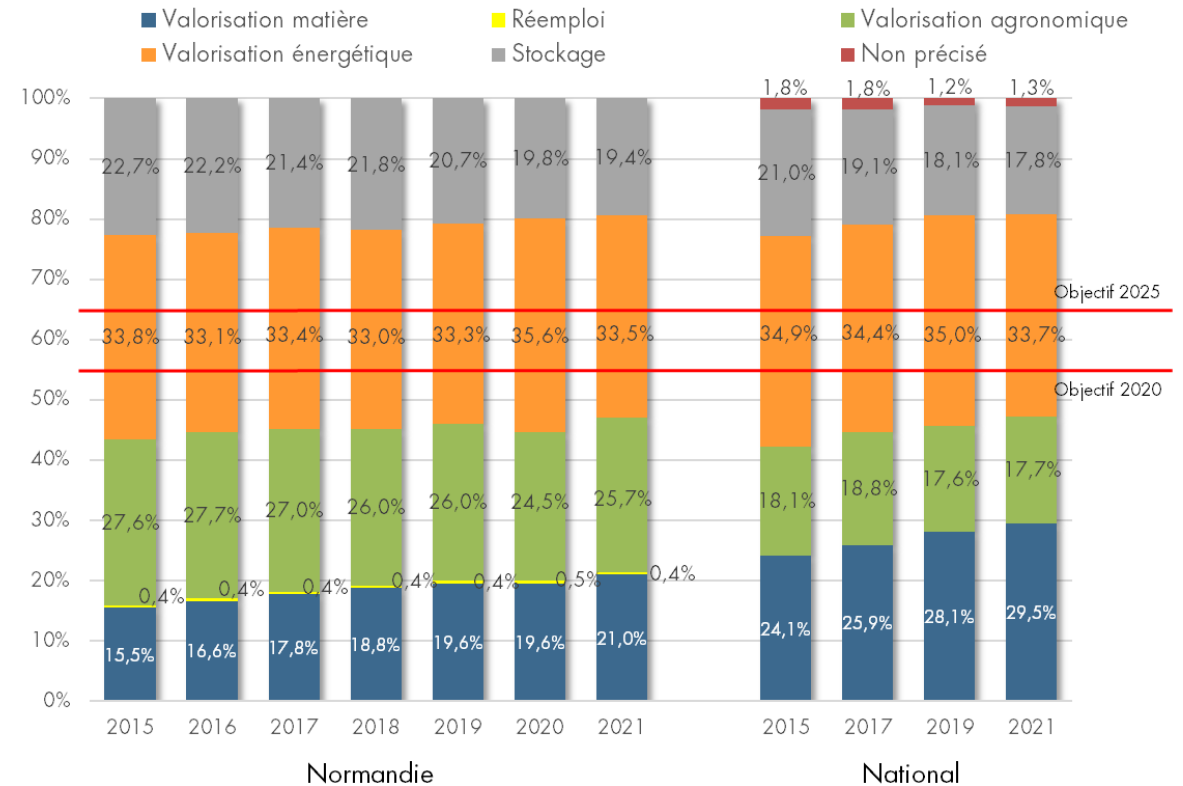
- **Forte progression du taux de valorisation matière**

47,2 % de valorisation matière (+ 3 points)
(recyclage et agronomique)

- **Plus d'un tiers** des DNDNI font l'objet d'une **valorisation énergétique**

- **Part importante de déchets résiduels envoyés en stockage et/ou incinération**

- 28,7 %* d'ordures ménagères résiduelles
- 64,8 % de tout-venant déposé en déchèterie
- 34,7 % d'encombrants collectés au porte-à-porte



→ Part du stockage à réduire
→ Améliorer la valorisation matière en détournant des flux recyclables

Merci pour votre attention !



2

Le partage des données : quelles données, quelle transmission ?

Les filières à Responsabilités Élargie du Producteur

→ Obligation de transmission des données aux Régions

- Cadre réglementaire

- Loi AGEC du 10 février 2020

- Obligation de transmission des données aux Régions dans le cadre du suivi du PRPGD et du SRADDET

- **Arrêté du 12 décembre 2022 relatif aux données des filières à responsabilité élargie des producteurs (REP)**

- Transmission des données relatives à l'année n-1 **au plus tard le 30 avril**

- Transmission par voie électronique, dans un **format ouvert, aisément réutilisable et exploitable**



Arrêté du 12 décembre 2022

Données à transmettre aux Régions pour chacune des filières REP

Raison sociale et liste des producteurs adhérents

Estimation des quantités de produits vendues à l'échelle de la région : préciser si déchets ménagers ou professionnels

Quantités de déchets expédiées pour traitement vers une autre région ou autre pays : préciser la région ou le pays

Nombre de collectivités territoriales et de leurs groupements avec lesquelles l'éco-organisme a conclu un des contrats

Le montant des soutiens versés pour la prise en charge des coûts de gestion des déchets : par type de soutiens

Montant alloué aux acteurs du réemploi et de la réutilisation dans le cadre du fonds dédié au financement du réemploi : par catégorie de produits

Montant alloué à des réparateurs labellisés dans le cadre du fonds dédié au financement à la réparation : par catégorie de produits

Arrêté du 12 décembre 2022

Données à transmettre à l'ADEME et aux Régions pour chacune des filières REP

Quantité de déchets collectés (en tonne sauf si unités dans le cahier des charges) par département, par origine de collecte, pour chaque catégorie de produits ou chaque libellé du déchet

Nombre de réparations hors garanties par les réparateurs labellisés (fonds réparation) ou ayant bénéficié d'un soutien hors fonds réparation, par catégorie de produits

Quantité de produits orientés vers un autre mode de valorisation que réemploi/réutilisation (en tonne sauf si unités dans le cahier des charges) par catégorie de produits (pour les filières avec fonds réemploi + filière emballage) + **indication sur les installations d'où proviennent les déchets et de traitement** (raison sociale, SIRET, département, et immatriculation, localisation si étranger)

Nombre de points de collecte par département, par origine de collecte

Quantités de déchets traités (triés, recyclés, autres opérations) (entrantes et sortantes) (en tonne) par catégorie de produits, pour chaque flux de déchets

+ **indication sur les installations d'où proviennent les déchets et de traitement** (raison sociale, SIRET, département)

Quantité de produits réemployée ou préparée en vue de la réutilisation (en tonne sauf si unités dans le cahier des charges) par catégorie de produits (pour les filières avec fonds réemploi + filière emballage)

Précisions par filières (cf. annexes)	
Emballages ménagers	Sur les filières par les EO (et les producteurs ayant mis en place un système individuel)
	Pour chaque collectivité et chaque standard : raison sociale, SIRET, population INSEE , quantité de déchets emballages ménagers soutenue par l'EO en tonne, SIRET de l'installation de tri non dangereux et d'autres
	Pour chaque installation et chaque standard : identifiant du repreneur en contrat et quantité de déchets emballages repris en sortie en tonne
	Pour chaque acteur économique ayant collecté ou fait collecter des déchets emballages ménagers hors SPGD : raison sociale, SIRET et département, quantité de déchets d'emballages soutenue par l'EO par standard en tonne, raison sociale, numéro de SIRET de l'installation de recyclage finale
Papiers	Sur les filières par les EO (et les producteurs ayant mis en place un système individuel)
	Pour chaque collectivité et chaque standard : raison sociale, SIRET, population , quantité de déchets papiers soutenue par l'EO en tonne, SIRET de l'installation de tri non dangereux et d'autres installations, identifiant du repreneur, quantité repis en sorti en tonne, quantité de déchets papiers pris en charge sans passer par un centre de tri ou d'une opération de tri par le repreneur
EEE	Sur les filières par les EO (et les producteurs ayant mis en place un système individuel)
	Quantité de déchets de piles et accumulateurs portables issus du démantèlement des déchets EEE (en tonne) et quantités (en tonne) remises aux EO de la filière PA
MUH	Quantité de téléphones portables collectés (en tonne et en unité)
	Nombre de grossistes-répartiteurs en contrat avec l'EO, par région
EA	Sur les filières par les EO (et les producteurs ayant mis en place un système individuel)
	Nombre de points de collecte par type de territoire et par zone d'emploi (cf cahier des charges)
TLC	Sur les filières par les EO (et les producteurs ayant mis en place un système individuel)
	Quantité de TLC usagés triés en tonne par destination (réutilisation, recyclage, CSR, incinération avec et sans valorisation énergétique, enfouissement)
ASL	Sur les EO par les EO
	Montant des contributions financières perçues par catégorie de ASL
ABJ	Sur les EO par les EO
	Montant des contributions financières perçues par catégorie de ABJ
Huiles	Sur les EO par les EO
	Quantité d'huiles usagées collectées (en tonne) dont celles soutenues par l'EO (par type de collecteur, type d'huiles (noires ou claires), précisant leur destination (régénération d'huiles noires, recyclage d'huiles claires, valo
	Liste des collecteurs et collecteurs-regroupeurs (raison sociale et SIRET)
	Par site de traitement : expéditeur des huiles (site industriel, installation de regroupement) dont quantité soutenue par l'EO et types d'huiles traités (noires ou claires)
	Quantités de produits issus du traitement : huiles de base régénérées groupe I, II, III, IV, huiles recyclées, fioul (léger, lourd, valorisé, transformé, gazole), valorisation énergétique sur site, carburants ou combustibles,
Quantité d'huiles usagées contaminées (en tonne) dont quantité soutenue par l'EO, par nature de contaminant (PCB ou autres) et par origine de collecte	
BPSHU	Quantité traitée (en tonne et en unité), par catégorie de navires de plaisance ou de sport, par taille de bateaux (< ou < à 6m), en précisant si bateaux abandonnés, issus d'une collecte individuelle ou groupée et si issus de : particulier, collectivité, autorité portuaire, professionnel du nautisme, association, club nautique, autre (Etat...)
	Quantité de déchets et matières issus du traitement (en tonne), précisant le type de traitement pour chacun : métaux ferreux et non ferreux, composites, bois, plastique, déchets de dépollution (en distinguant les fluides, DEEE inclus dans le champ de la filière ou relevant de la filière REP DEEE, autres matières ou déchets)
TABAC	Sur les EO par les EO
	Nombre de cendriers de rue par département et par type de personnes en précisant le nombre de ceux mis à disposition par l'éco-organisme, et en indiquant le nombre de personnes ayant choisi de déléguer la gestion des mégots à l'éco-organisme
	Le nombre de cendriers de poche mis à disposition par l'éco-organisme par département, et par type de personnes bénéficiaires
	Le nombre de personnes publiques (hors collectivités territoriales), et le nombre de personnes dont l'activité professionnelle conduit à la production de mégots susceptibles de se retrouver dans l'espace public, avec lesquelles l'éco-organisme a conclu un des contrats, par type de soutiens
	Le nombre de campagnes de communication réalisées par l'éco-organisme en propre, et le nombre de campagnes soutenues par ce dernier.
Quantité de mégots collectés par département, par type de gestionnaire	



3

Les attentes et problématiques des parties prenantes

[Eco-organismes - les attentes et besoins • Klaxoon](#)

app.klaxoon.com UZMFPWM

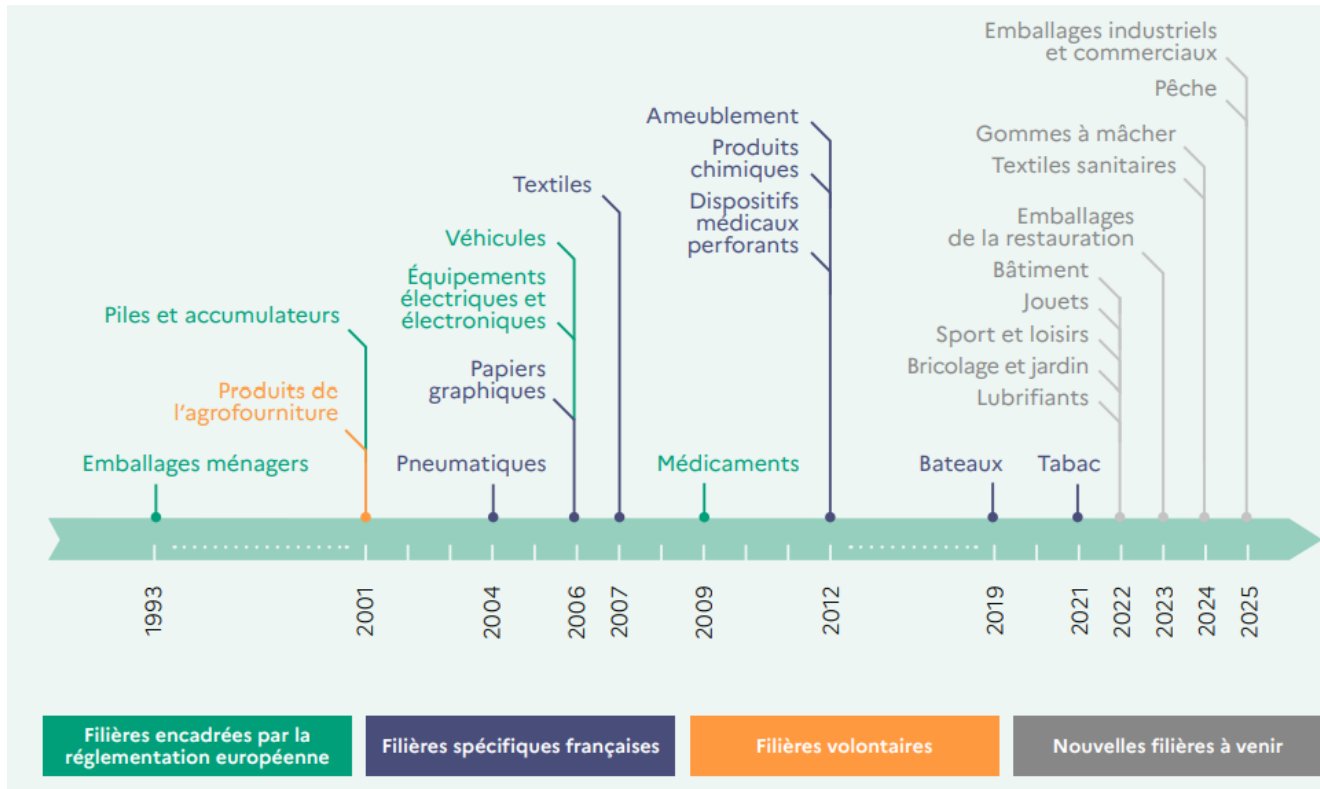
4

Tour de table des éco-organismes par filière

Les filières à Responsabilités Elargie du Producteur

→ Une nouvelle vague

- Une vingtaine de REP en France



Source : Ademe



Ordre de passage : 3' par éco-organisme

Filière DEEE

ECOSYSTEM – C. CHRISTOPHE

ECOLOGIC - J-F. CELESTINI

Filière Piles et accumulateurs

SCRELEC – A. BONNARD

COREPILE – I. HOSSEN :

Filière Huiles minérales et synthétiques

CYCLEVIA – E. BARDOU

Filière MNU

Cyclamed – L. Wilmouth

Filière Emballages et papiers

CITEO – M. POIRIER

Filière TLC :

Re-fashion – A. BOURBON

Filière PMCB

Ecomaison – K. Marks

VALOBAT – J. d'ASSIGNY

Filière emballages vides des activités agricoles (EV, PPNU, FAU, FIFU)

ADIVALOR

Filière produits pyrotechniques

PYRéO

Filière Mobil-homes

Ecomh



ecosystem

- Collecte et Traitement des DEEE Ménagers et Professionnels, Lampes et Petits Extincteurs
- 77% des mises en marché et de la collecte

Objectifs :

- Atteinte des taux de collecte et recyclage
- Développement des Fonds Réemploi et Réparation

Illustration de projet(s) phare(s) en Normandie

- Organisation d'une réunion sûreté avec des collectivités locales pour travailler sur la sécurisation des déchèteries
- Aide au développement de structures de l'ESS

Objectifs normands 2024 :

Développement des partenariats avec les acteurs de l'ESS

Recensement et labélisation des réparateurs

Lutte contre les filières illégales et l'évaporation du gisement

Dates de l'agrément : 2022 - 2027

Les données nationales 2022

Collecte : 625,6 kt

Recyclage : 454,7 kt

Réemploi : 14,8 kt

Les données régionales 2022

Collecte : 30,3 kt

Recyclage en Région : 14,5 kt

Réemploi : 0,5 kt

Ecologic

Collecte et traitement des DEEE Ménagers et Professionnels, des ASL et des ABJ Thermiques

Développer la collecte, le recyclage et le réemploi de nos 3 filières REP

- DEEE : 65% / 80% / 2%
- ASL : 20% / 50% / 5%
- ABJTh : 28% / 37% / 5%

Illustration de projet(s) phare(s) en Normandie

Démarrage d'un réseau de collecte Normand pour les nouvelles filières (CL, ESS, Distributeurs, Lieux de pratiques)

Sécurisation de déchèteries

Développement des dispositifs de collecte complémentaires aux déchèteries

Objectifs normands 2024

Améliorer le réseau de PDC nouvelles filières

Lutte contre les filières illégales

Développement du réemploi (nouveaux partenaires ESS + appels à projets)

Dates des agréments : 2022-2027

Les données nationales 2022

Collecte : 257,2 kt (50%) / 0,5 kt

Recyclage : 208 kt (80,2%)

Réemploi : 7,3 kt (2,8%) / 155 t

Les données régionales 2022

Collecte : 12,7 kt

Recyclage : /

Réemploi : 0,1 kt

Screlec

Filière piles et accumulateurs portables

Les grandes orientations / objectifs de la filière :
Objectif européen de 45% de taux de collecte →
73% d'ici 2030.

Programme 2024 National / Normandie

Consolider les PDC historique :

- Distribution
- Déchèteries CL
- Entreprises et Administrations

Collecte de proximité en partenariat avec les CL

Développement du réseau de collecte
gestionnaires de déchets/démanteleurs DEEE

Agrément en cours : 2021 -2024

Les données nationales 2022

Collecte : 4 831 t

Recyclage : 4 831 t

Réemploi : N/C

Les données régionales 2022

Collecte : 356 t

Recyclage : 356 t

Réemploi : N/C

COREPILE

Les grandes orientations / objectifs de la filière:

Contexte:

Corepile: Eco-organisme « grand public » (partenariat avec plus de 90% des collectivités locales et des enseignes de la distribution – GSA/GSB/GSS –)

Renouvellement d'agrément de 3 ans (2022-2024) sur base du cahier des charges agrément 2016 – 2021

Objectifs:

Taux de collecte : $\geq 45\%$

Taux de recyclage: $\geq 65\%$ (plomb) $\geq 75\%$ (NiCd) et 50% (autres chimies)

Perspectives:

Nouveau règlement européen « Batteries » voté en juillet 2023, entrée en vigueur progressive dès 2024:

- diversification de la catégorie des batteries industrielles (MTL – VE – industrielles)
- nouveaux objectifs à la hausse de taux de collecte / recyclage
- intégration d'objectifs de réparation et de réemploi sur les batteries industrielles et de mobilité

Demandes d'agrément à venir mi-2024 pour période 2025 - 2030

Illustration de projet(s) phare(s) en Normandie

Renouvellement des mobiliers installés en déchetterie (période 2015 – 2017)

Objectifs normands 2024

Fin du renouvellement des mobiliers (période 2018 – 2021)

Poursuite de l'ouverture de la collecte des batteries de MTL en déchetterie

Dates de l'agrément : 01/01/22 – 31 /12/24

Les données nationales 2022

Collecte : 9 155t (136g/hab)

Recyclage : 7 580t (82,8%)

Réemploi : non concerné

Les données régionales 2022

Collecte : 509t (154g/hab)

Recyclage : non applicable

Réemploi : non concerné

NOTRE VOCATION : Endosser la responsabilité des producteurs, en particulier en matière de collecte et de traitement des huiles usagées.

NOTRE AMBITION : Favoriser l'économie circulaire, pour porter la filière à un haut niveau de performance tout en réduisant son impact sur l'environnement

Objectifs de la filière sur la collecte

- 50% 2023
- 53% 2025
- 55% 2027

Objectifs de la filière sur la régénération

- 75% 2023
- 83% 2025
- 90% 2027

Objectifs année 2024

- Augmenter nos taux de collecte et notre taux de régénération sur toutes les régions,
- Continuer la contractualisation entre Cyclevia et les collectivités en 2024
- Développer des relations étroites avec l'ensemble des régions en 2024

➔ Chargé de relation partenaire => Contact privilégié auprès des régions

Agrément de Cyclevia le 24 février 2022 et publication officielle le 23 mars 2022 (agrément pour 6 années)

Les données nationales 2022

- 209 kt collectées HU
- 69 000 détenteurs sur le territoire national dont 51% de garages, 13% d'industries, 7% de déchetteries
- 79 % des HU collectées en régénération-recyclage
- Taux de collecte national : 53 %
- 100% du territoire métropolitain et ultra marin couvert par la collecte gratuite depuis le 1^{er} juillet 2022

Les données régionales 2022

- 6110 tonnes collectées (brut) en région Normandie
- 3 collecteurs regroupés en moyenne par département sur la Normandie
- 4 opérateurs de traitement situés en Normandie dont les 2 régénérateurs français
- Contractualisation accélérée en 2023 entre les collectivités et Cyclevia

CYCLAMED

Descriptif des missions / la cible

Collecte et valorisation énergétique des médicaments non utilisés (MNU) retournés par les patients dans les pharmacies d'officine

Les grandes orientations / objectifs de la filière

- Améliorer le tri des médicaments (uniquement les médicaments, pas de compléments alimentaires, parapharmacies, etc.) qui doivent être retournés en pharmacie sans les étuis en carton et les notices en papier à mettre dans le bac de tri
- Communiquer sur le retour des MNU en pharmacie

Illustration de projet(s) phare(s) en Normandie

Pas de projet spécifique à la Normandie, mais la région est bien incluse dans le plan national de communication envers le grand public et les professionnels.

Objectifs normands 2024

Les objectifs quantitatifs régionaux sont les mêmes que ceux imposés au niveau national

Dates de l'agrément : 2022-2027

Les données nationales 2022

Collecte

- Tonnages Brut DIM : 13 354

- Tonnages Net MNU : 9 415

Recyclage Valorisation énergétique : 100%

Réemploi

Les données régionales 2022

Collecte

- Tonnages Brut DIM : 696

- Tonnages Net MNU : 490

Recyclage Valorisation énergétique : 100%

Réemploi

CITEO

Citeo est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage.

Illustration de projet(s) phare(s) en Normandie

La région Normandie a candidaté à un **Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)** engagé par Citeo, pour **généraliser le tri dans l'espace public** et lutter contre la pollution générée par les déchets abandonnés.

Installation de plus de **200 corbeilles de tri dans les espaces publics les plus fréquentés de la Communauté urbaine de Caen La Mer** pour trier les emballages de consommation nomade. Ce sont près de 23 tonnes de déchets recyclables qui ont été ainsi valorisés entre juillet et décembre 2022.

A Rouen, le déploiement de 50 corbeilles de tri aux abords des sites les plus fréquentés de la ville, dès l'été 2022, avec la collecte et la valorisation de 12 tonnes de déchets recyclables entre juillet et décembre 2022. Aujourd'hui, près de **150 corbeilles déployés dans toute la ville**, pour permettre aux rouennais de trier dans la rue

Objectifs :

- 10% d'emballages réemployés d'ici 2027
- -20% d'emballages ménagers en plastique à usage unique d'ici 2025
- 70% d'emballages recyclés en 2030 : 55% plastiques, 60% aluminium, 80% acier, 75% verre

Dates de l'agrément :

Les données nationales 2022

Nombres de conventions CL emballages : 674

Nombres de conventions CL papiers : 678

Quantités recyclées (Kt) emballages : 4025

Quantités recyclées (Kt) papiers : 1029

Nombre de centres de tri : 129

Les données régionales 2022

Nombres de conventions CL : 47

Nombres de conventions CL papiers : 45

Quantités recyclées (Kt) : 214

Quantités recyclées (Kt) papiers : 57

Nombre de centres de tri : 4

REFASHION

L'éco-organisme de la filière Textile d'habillement, Linge de maison et Chaussures en France

- Une entreprise privée à but non lucratif agréée par les ministères de l'écologie et de l'économie.
- Financée par les marques, distributeurs & fabricants – les *metteurs en marché* - au travers d'éco-contributions.
- Pour conduire la transformation vers une filière plus responsable et circulaire.

Les objectifs de la filière à horizon 2028 :

- **Collecte** : 60% de la mise en marché moyenne 25-27 collectée en 2028
- **Réemploi** : 15% de TLC réemployés, réutilisés à moins de 1 500Km du lieu de collecte
- **Réparation** : +35% d'actes de réparation

Les objectifs normands à horizon 2028 :

Contribuer à atteindre l'objectif national de 60% de collecte des TLC usagés. Les objectifs de collecte devant s'adapter aux performances et spécificités de chaque territoire, Refashion se tient à disposition des collectivités normandes pour échanger sur leur diagnostic et la définition d'objectifs territorialisés.

Date de l'agrément : 2023/2028

Les données nationales 2022 :

260 403 T de TLC **collectés**

187 609 T de TLC **triés** dont :

- **59,5%** réutilisés
- **31,3%** en filière de recyclage (effilochage, coupe, défibrage, broyage)
- **8,2%** broyage et granulation (CSR)
- **0,5%** incinération (avec valorisation énergétique)
- **0,5%** enfouissement ou incinération (sans valorisation énergétique)

Les données régionales 2022 :

16 673 T de TLC **collectés** soit **5 Kg/hab.**

7 123 T de TLC **triés**

2 544 Point d'Apport Volontaire répartis sur le territoire soit **1 / 1 295**

29 Collectivités conventionnées sur **30 Collectivités inscrites**

Le seul éco-organisme agréé par l'État pour gérer le tri, la collecte, le réemploi et le recyclage des matériaux et objets pour toute la maison.

- Déployer un maillage de points de collecte disponibles aux particuliers et aux professionnels
- Déployer une collecte multi-REP et un tri par matériaux
- Piloter les flux autour d'un réseau et d'une logique de proximité
- Démultiplier les interactions avec les structures de l'ESS pour favoriser le réemploi
- Poursuivre l'innovation dans la recherche de nouveaux procédés de valorisation (mousse, textile)
- Poursuivre la labellisation des réparateurs
- Poursuivre l'accompagnement des metteurs en marché concernant les démarches d'éco-conception

Ameublement : 2024 – 2029

Jouets : 2022 – 2027

Bricolage/Jardin : 2022 – 2027

PMCB : 2023 – 2027

Les données nationales 2022

Collecte : 1 133 455 t

Recyclage : 53% dont 5% de réemploi

Valorisation : 44%

Les données régionales 2022

Collecte: 69 402 t

Recyclage : 22%

Valorisation : 76%

REP PMCB

Produits et matériaux de la construction du secteur du bâtiment

Mise en place des canaux de la reprise sans frais

- Points d'apport volontaires
 - Déchèteries professionnelles
 - Distributeurs
 - Déchèteries publiques

<https://www.valobat.fr/appli-valodepot/>

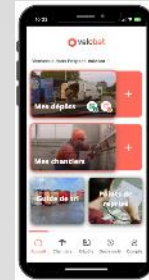
- Entrepôts des entreprises du bâtiment (depuis le 2 nov. 2023)

<https://myvalobat-operations.valobat.fr/login>

- Chantiers de plus de 50m³ de déchets PMCB (depuis le 18 octobre 2023) : <https://myvalobat-operations.valobat.fr/login>

Plan d'actions Valobat Réemploi :

<https://www.valobat.fr/appli-valodepot/>



Dates de l'agrément : 30 septembre 2022

Les données nationales 2022

Collecte

Recyclage

Réemploi

**Filière démarrant le
en 2023**

Les données régionales 2022

Collecte

Recyclage

Réemploi

**Filière démarrant le
en 2023**



Agriculteurs, Distributeurs, Industriels
pour la VALORisation des déchets agricoles

ADIVALOR définit les **modalités techniques des collectes, organise et finance tout ou partie de l'élimination des déchets d'agrofourniture**. La structure intervient, également, en amont lors des phases préparatoires et d'organisation. Elle propose aux opérateurs des outils de communication orientés sur la prévention, l'éducation et l'information dans le domaine des déchets.

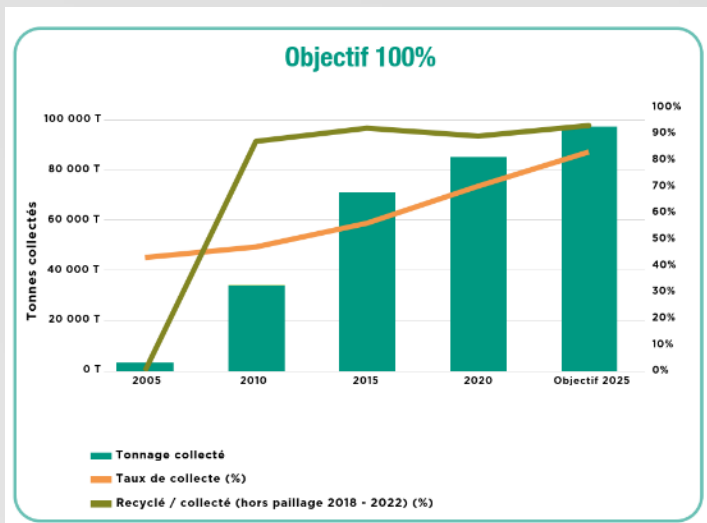
1^{er} accord-cadre signé en 2003
Dernier accord: 2021-2023

Les données nationales 2022

- Gisement: 116 000 tonnes
- Collecte : 90 600 tonnes
- 93% recyclé/collecté
- Réemploi : à venir / guide sur la réutilisation en cours

Les données régionales 2022

- Collecte : 5 723 tonnes



Projets phares

Démarrage de la 1^{ère} unité française de recyclage des filets à Argentan (14)

RecyQuest 6 000 tonnes par an

Création de la 1^{ère} unité française de recyclage des big-bags à Gisors (27)

NOVUS 10 000 tonnes par an
INNOVER · RECYCLER · VALORISER

Objectifs normands 2024 :

- Augmenter le taux de collecte régional
- Mise en place des collectes d'emballages vides de nutriments animales

PYRéO

Collecte et traitement des engins de signalisation de détresse (feux à main / fumigène/ fusée parachute)



Poursuivre la collecte auprès de l'ensemble des vendeurs de produits neufs

Renforcer le message auprès des collectivités et des ports => Les lieux de vente sont à ce jour les seuls lieux ayant obligation de reprendre les produits en fin de vie

01/01/2022 – 31/12/2027

Les données nationales 2022

Collecte : 39 965 kg

Les données régionales 2022

Collecte : 2 810 kg

Descriptif des missions / la cible

- Eco-organisme volontaire et non-agréé de la filière de l'hôtellerie de plein air.
- Au service des acteurs professionnels de la filière (les campings et les distributeurs), EcoMH organise et finance les enlèvements de mobil-homes, leur traitement, le tri et la valorisation des matières.
- 5 metteurs sur le marché français = 90% des mises sur le marché

Illustration de projet(s) phare(s) en Normandie

Accompagnement d'un partenaire référent (GBD Grente à Rots 14) devenu notre premier partenaire capable d'effectuer la prestation de A à Z, depuis la parcelle du camping (collecte) jusqu'à la maîtrise d'ensemble des filières de valorisation.

=>taux de recyclage supérieur à la moyenne nationale.

Projection 2024

- Traitement sinistres tempêtes de Nov 23
- Hausse des tonnages à prévoir sur la région, signe d'une bonne dynamique économique dans le secteur des campings

Les données nationales 2022

Collecte 1683 t

Recyclage 772,5 t (45,9%)

Réemploi 33,66 t (2%)

Les données régionales 2022

Collecte 281 t

Recyclage 59%

5

Les axes d'amélioration par rapport aux objectifs régionaux

Eco-organismes - les attentes et besoins • Klaxoon

6

Le réseau des Eco-organismes

Eco-organismes - les attentes et
besoins • Klaxoon

7

Mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation
régionale

- Les Eco-organismes volontaires ?
- Mise en place de GT
- Accompagnement par la mission modernisation de la Région Normandie

8

Présentation des programmes mobilisateurs du Défi Ø Ressources & Climat

La Normandie, 1^{ère} région française dotée d'un plan Déchets et d'une stratégie Economie circulaire



- 24 juin 2016 : lancement des travaux d'élaboration du **Plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD)** et installation d'une commission consultative d'élaboration et de suivi du plan (CCESP)
- 12 octobre 2016 : installation d'une gouvernance Etat-ADEME-Région (le comité régional pour une économie circulaire) et lancement fin 2017 des travaux d'élaboration de la **Stratégie pour une économie circulaire en Normandie**
- 15 octobre 2018 : adoption simultanée du **plan Déchets** et de la **stratégie Economie circulaire**

La stratégie, une feuille de route à la
croisée du SRADDET et du SRDEII



Vue d'ensemble
Manifeste

+

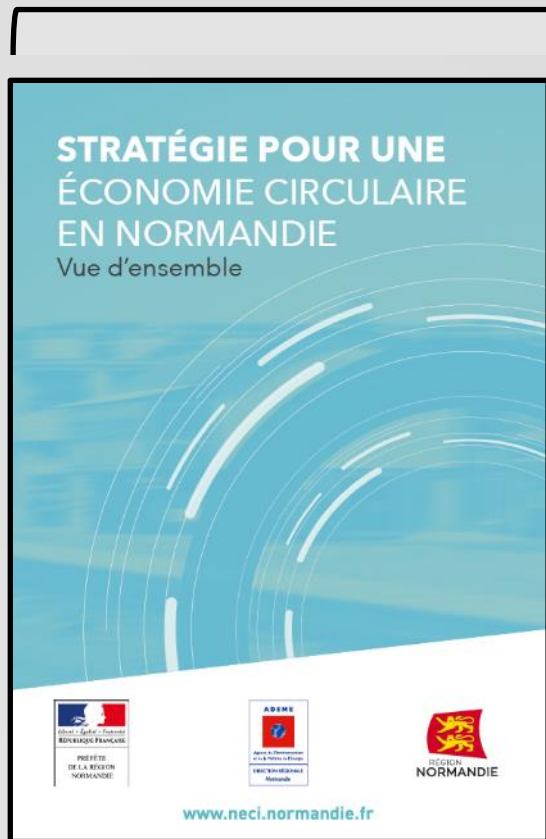


Feuille de route
2018-2030

4 engagements et 10 défis à relever pour la Normandie



Stratégie révisée



Vue d'ensemble
Manifeste

+



Feuille de route
2018-2030

+



Défi Ø
2024-2030

Défi Ø Ressources & Climat



Document additionnel venant compléter la vue d'ensemble et la feuille de route votées en 2018



Transversal aux engagements et défis de la feuille de route actuelle



D'une portée opérationnelle sur la période 2024-2030



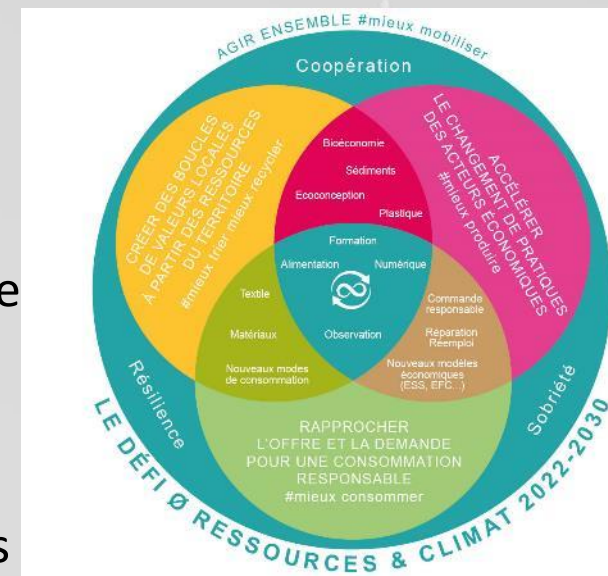
Axé Ressources & Climat dans la droite ligne des ANEC 2022 et des travaux du GIEC Normand



Mû par des principes directeurs comme la sobriété, la résilience, la coopération, la souveraineté, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique



Synthétique mettant en avant un nombre optimal de programmes mobilisateurs qui priorisent les actions jugées décisives pour le climat dans un contexte de raréfaction des ressources



Proposition de 5 programmes mobilisateurs pour le Défi Ø



Mettre en place un **dispositif de pilotage** de l'utilisation des ressources normandes



Favoriser l'usage des **bioressources** dans une logique de substitution et de performance environnementale



Promouvoir une plus grande résilience du **système alimentaire** normand, des producteurs aux consommateurs



Développer l'écoconception, le réemploi et les écomatériaux dans la **filière bâtiment**



Accompagner la transition de la **filière plastique** en Normandie



NECI MENAGÈRES
NORMANDIE
ECONOMIE CIRCULAIRE

DECHETS RECYCLABLES



Mathilde YVER
Region Normandie
[Mes informations](#)
[Mes publications](#)
[Mes actualités et événements](#)
[X Me déconnecter](#)

[Initiatives](#) | [Acteurs](#) | [Clubs](#) | [Actualités](#) | [Le labo](#) | [L'observatoire](#) | [Documentation](#) | [J'ai un projet](#) | [Pourquoi NECI ?](#)

A+ A++

REJOIGNEZ LE RÉSEAU NORMAND DES ACTEURS DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE

EN SAVOIR PLUS

AGENDA



Rencontrer vos futurs
partenaires pour
innover: InnovConnect...

📍 INSA Rouen - Normandie

PLUS D'AGENDA

Nouveau site : 2 avril

9

Evènement septembre 2024

Rendez-vous de l'Observatoire

→ Evènement dédié à la filière DEEE et envisagé en septembre 2024

- **Fécamp**
- **Collectivités, entreprises, associations**
- **Informations et échanges le matin**
 - Chiffres clés normands
 - Organisation de la filière normande
 - Retours d'expériences
 - Place du réemploi
 - Réparation & obsolescence
 - Achat responsable...

→ Echanges à planifier avec les éco-organismes



- **Visite de Morphosis & Weecycleing l'après midi**